INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2020

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 130.866.054 un actif net de D : 129.587.772 et un bénéfice de la période de D : 1.459.427.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » comprenant le bilan au 31 Décembre 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de l'exercice, 27,15% du total des actifs, se situant ainsi en dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 72,85% du total des actifs, dépassent le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.
- Les disponibilités représentent au 30 Décembre 2020, 63,43% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procèsverbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 20 janvier 2021

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Walid BEN SALAH

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2020	31/12/2019
Portefeuille-titres	4	35 531 880,295	28 389 461,106
Obligations et valeurs assimilées		32 778 140,502	25 798 348,238
Titres OPCVM		2 753 739,793	2 591 112,868
Placements monétaires et disponibilités	_	95 331 782,487	31 062 112,810
Placements monétaires	5	12 321 184,093	13 326 278,437
Disponibilités		83 010 598,394	17 735 834,373
Créances d'exploitation	6	2 391,340	2 391,340
TOTAL ACTIF	_	130 866 054,122	59 453 965,256
	<u>-</u>		
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	145 219,102	58 292,933
Autres créditeurs divers	8	1 133 063,371	896 016,123
TOTAL PASSIF	_	1 278 282,473	954 309,056
ACTIF NET			
Capital	9	122 069 199,581	54 963 149,272
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		653,761	403,149
Sommes distribuables de l'exercice		7 517 918,307	3 536 103,779
ACTIF NET		129 587 771,649	58 499 656,200
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	_	130 866 054,122	59 453 965,256

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
Revenus du portefeuille-titres	10	436 559,404	1 666 811,758	403 500,381	1 614 549,203
Revenus des obligations et valeurs assimilées		436 559,404	1 666 811,758	403 500,381	1 614 549,203
Revenus des placements monétaires	11	947 916,117	2 406 526,501(*)	416 405,951	1 457 435,034
Revenus des prises en pension	12	217 537,348	580 076,596(*)	-	-
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 602 012,869	4 653 414,855	819 906,332	3 071 984,237
Charges de gestion des placements	13	(135 219,102)	(373 464,101)	(58 292,933)	(234 253,597)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 466 793,767	4 279 950,754	761 613,399	2 837 730,640
Autres charges	14	(45 456,259)	(124 762,878)	(21 843,538)	(83 467,248)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 421 337,508	4 155 187,876	739 769,861	2 754 263,392
Régularisation du résultat d'exploitation		2 138 278,534	3 362 730,431	823 617,539	781 840,387
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		3 559 616,042	7 517 918,307	1 563 387,400	3 536 103,779
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation) Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(2 138 278,534) 38 089,017	(3 362 730,431) 172 098,176	(823 617,539) 3 515,438	(781 840,387) 13 783,945
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 459 426,525	4 327 286,052	743 285,299	2 768 047,337

^(*) Ces montants ont été retraités en tenant compte du reclassement d'un montant de D : 362.539,248 correspondant aux intérêts des prises en pension ayant été présentés au 30 septembre 2020 parmi les intérêts des certificats de dépôts.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	1 459 426,525	4 327 286,052	743 285,299	2 768 047,337
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION				
Résultat d'exploitation	1 421 337,508	4 155 187,876	739 769,861	2 754 263,392
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	38 089,017	172 098,176	3 515,438	13 783,945
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(2 593 022,862)	-	(1 875 823,272)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	41 083 710,936	69 353 852,259	14 217 948,185	6 244 308,477
Souscriptions				
 Capital Régularisation des sommes non 	50 351 423,347	109 128 701,491	19 290 036,736	46 506 580,180
distribuables	133 124,573	238 809,710	5 788,846	9 113,973
 Régularisation des sommes distribuables 	2 806 528,818	5 241 720,500	1 158 668,506	2 091 708,195
Rachats				
- Capital - Régularisation des sommes non	(11 508 201,396)	(42 364 413,001)	(5 899 915,389)	(40 313 881,323)
distribuables - Régularisation des sommes	(31 122,743)	(69 146,067)	(1 677,782)	(5 168,535)
distribuables	(668 041,663)	(2 821 820,374)	(334 952,732)	(2 044 044,013)
VARIATION DE L'ACTIF NET	42 543 137,461	71 088 115,449	14 961 233,484	7 136 532,542
ACTIF NET				
En début de période	87 044 634,188	58 499 656,200	43 538 422,716	51 363 123,658
En fin de période	129 587 771,649	129 587 771,649	58 499 656,200	58 499 656,200
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	807 115	535 222	404 789	474 899
En fin de période	1 185 364	1 185 364	535 222	535 222
VALEUR LIQUIDATIVE	109,323	109,323	109,300	109,300
TAUX DE RENDEMENT	1,37%	6,07%	1,62%	6,14%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 DECEMBRE 2020

NOTE 1: PRESENTATION DE LA SOCIETE

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de l'Union Internationale de Banques « UIB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%. Toutefois, les revenus provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire, dont le taux de rémunération est supérieure au taux moyen du marché monétaire du mois de janvier diminué d'un point, ont subi durant la période allant du 10 juin au 31 décembre 2020, une retenue à la source libératoire de 35% et ce, en application des dispositions du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020, portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 ».

La gestion de l'INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL".

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres.

NOTE 2: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3: PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente :
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres);
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

• Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

• Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique «Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à D : 35.531.880,295 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût	Valeur au	%
	de titres	d'acquisition	31/12/2020	Actif net
Obligations et valeurs assimilées		31 786 020,000	32 778 140,502	25,29%
Obligations de sociétés		29 207 700,000	30 108 954,454	23,23%
AMEN BANK ES 2017	5 000	200 000,000	207 980,000	0,16%
AMEN BANK ES 2009	10 000	266 300,000	269 260,000	0,21%
AMEN BANK ES 2010	10 000	333 000,000	340 048,000	0,26%
AMEN BANK ES 2012	20 000	400 000,000	407 712,000	0,31%
AMEN BANK ES 2016	16 000	320 000,000	322 022,400	0,25%
AMEN BANK SUB 2020 B	70 000	7 000 000,000	7 024 990,613	5,42%
ATB SUB 2017	30 000	3 000 000,000	3 173 184,000	2,45%
ATL 2015-2 A	10 000	200 000,000	210 200,000	0,16%
ATL 2016-1 A	10 000	200 000,000	206 216,000	0,16%
ATL 2017-1 A	10 000	400 000,000	419 464,000	0,32%
ATL 2017 SUB	2 000	160 000,000	162 132,800	0,13%
ATL 2017-2 B	2 500	150 000,000	159 376,000	0,12%
ATL 2017-2 C	2 500	250 000,000	263 286,000	0,20%
ATL 2018 -1 B	2 500	150 000,000	155 082,000	0,12%
ATL 2019-1 CA	7 000	560 000,000	563 701,600	0,43%
ATL 2020-1 CA	5 000	500 000,000	508 692,000	0,39%
ATTIJARI BANK SUB 2017	5 000	200 000,000	206 940,000	0,16%
ATTIJARI LEAS 2016-1	10 000	200 000,000	205 296,000	0,16%
ATTIJARI LEAS 2016-2 C	5 000	400 000,000	420 920,000	0,32%
ATTIJARI LEAS 2019-1	7 000	560 000,000	584 533,600	0,45%
ATTIJARI LEAS SUB 2020-1	7 000	700 000,000	705 504,800	0,54%
BH 2009	20 000	614 000,000	614 112,000	0,47%
BH 2016-1	10 000	200 000,000	207 784,000	0,16%
BH 2019-1	5 000	400 000,000	422 420,000	0,33%
BNA 2009	10 000	266 300,000	274 780,000	0,21%
BTE 2016	5 000	200 000,000	211 000,000	0,16%
BTE 2019	6 000	600 000,000	651 504,000	0,50%
BTK 2009 C	5 000	166 500,000	175 300,000	0,14%
CIL 2016/1	12 000	240 000,000	248 995,200	0,19%
CIL 2016-2	17 000	680 000,000	715 564,000	0,55%
CIL 2017/1	3 000	120 000,000	123 758,400	0,10%
TL SUB 2016	3 000	120 000,000	126 096,000	0,10%
TL 2015-2 A	13 500	270 000,000	283 446,000	0,22%

Total par rapport au total des actifs			27,15%	
Total		34 372 991,140	35 531 880,295	27,42%
FCP BNA CAPITALISATION	15 967	2 499 857,388	2 658 250,028	2,05%
FINA O SICAV	835	87 113,752	95 489,765	0,07%
Titre OPCVM		2 586 971,140	2 753 739,793	2,12%
BTA 6-02/2022 12 ANS	1 000	955 000,000	1 033 493,775	0,80%
BTA 5,6-08/2022 12 ANS	1 000	959 000,000	1 006 836,287	0,78%
BTA 6,9-05/2022 15 ANS	600	664 320,000	628 855,986	0,49%
Bons du trésor assimilables		2 578 320,000	2 669 186,048	2,06%
		.,	,	,
STB 2020-1	7 000	700 000,000	741 882,400	0,57%
STB SUB 2019-1 CA	10 000	800 000,000	805 888,000	0,62%
ABC TUNISIE 2020-1 CA	5 000	500 000,000	523 264,000	0,40%
UIB SUB 2016	15 600	624 000,000	660 441,600	0,51%
UIB 2011/1 A	15 500	155 000,000	158 484,400	0,12%
UIB 2009/1 B	20 000	532 600,000	543 384,000	0,42%
TLF2020 SUB -TF	20 000	2 000 000,000	2 018 605,441	1,56%
TLF 2020-1 TF	15 000	1 500 000,000	1 583 136,000	1,22%
TL 2018 SUB B	2 500	250 000,000	269 128,000	0,17 %
TL 2018 SUB A	2 500	200 000,000	214 844,000	0,02%
TL 2017-2	10 000	1 000 000,000	1 058 432,000	0,82%
TL 2017-1	8 000	320 000,000	330 963,200	0,24%
TL 2015-2 B TL 2016-1	5 000 5 000	300 000,000 300 000,000	315 440,000 313 760,000	0,24% 0,24%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à D : 12.321.184,093 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût	Valeur au	%
	d'acquisition	31/12/2020	Actif net
Créances sur opérations de pensions livrées	12 005 001,904	12 321 184,093	9,51%
Pension livrée BH Bank au 13/01/2021 à 7,80% pour 180 jours	2 000 000,000	2 072 800,000	1,60%
Pension livrée BTE au 20/01/2021 à 7,80% pour 184 jours	2 004 317,479	2 075 971,829	1,60%
Pension livrée Amen Bank au 16/02/2021 à 7,13% pour 57 jours	999 175,014	1 001 351,828	0,77%
Pension livrée Amen Bank au 16/02/2021 à 7,13% pour 60 jours Pension livrée Attijari bank au19/04/2021 à 7,13% pour 122 jours	1 000 535,890 2 000 213,918	1 003 310,154 2 005 760,067	0,77% 1,55%
Pension livrée Attijari bank au 12/04/2021 à 7,80% pour 287 jours		4 161 990,215	3,21%
TOTAL	12 005 001,904	12 321 184,093	9,51%
Pourcentage par rapport au total des actifs			9,42%

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 31 décembre 2020 un solde de D : 2.391,340 contre le même solde à la même date de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

		31/12/2020	31/12/2019
Sommes à encaisser		2 391,340	2 391,340
	Total	2 391,340	2 391,340

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à D : 145.219,102 contre D : 58.292,933 au 31/12/2019 et s'analyse comme suit :

Total	145 219,102	58 292,933
Dépositaire	10 000,000	-
Gestionnaire	135 219,102	58 292,933
	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à D : 1.133.063,371 contre D : 896.016,123 au 31/12/2019 et s'analyse comme suit :

	31/12/2020	<u>31/12/2019</u>
Redevance du CMF	10 349,784	4 219,037
Dividendes à payer	1 085 247,400	857 370,902
Commissaire aux comptes	20 000,000	18 200,000
Rémunération Président du Conseil	823,529	823,529
Jetons de présence	13 200,000	13 200,000
Retenue à la source	102,658	1 602,655
TCL	3 340,000	600,000
Total	1 133 063,371	896 016,123

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 décembre 2020, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2019

Montant	54 963 149,272
Nombre de titres	535 222
Nombre d'actionnaires	965

Souscriptions réalisées

Montant	109 128 701,491
Nombre de titres émis	1 062 680
Nombre d'actionnaires nouveaux	418

Rachats effectués

Montant	(42 364 413,001)
Nombre de titres rachetés	(412 538)
Nombre d'actionnaires sortants	(198)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	172 098,176
Régularisation des sommes non distribuables	169 663,643

Capital au 31-12-2020

Montant	122 069 199,581
Nombre de titres	1 185 364
Nombre d'actionnaires	1 185

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2020 à D : 436.559,404 contre D : 403.500,381 pour la même période de l'exercice 2019 se détaillant ainsi :

	du 01/10/2020	du 01/01/2020	du 01/10/2019	du 01/01/2019
	au 31/12/2020	au 31/12/2020	au 31/12/2019	au 31/12/2019
Revenus des obligations	404 820,664	<u>1 540 546,951</u>	371 761,641	1 488 628,896
- Intérêts	404 820,664	1 540 546,951	371 761,641	1 488 628,896
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	<u>31 738,740</u>	<u>126 264,807</u>	<u>31 738,740</u>	<u>125 920,307</u>
- Intérêts des BTA	31 738,740	126 264,807	31 738,740	125 920,307
TOTAL	436 559,404	1 666 811,758	403 500,381	1 614 549,203

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2020 à D : 947.916,117 contre D : 416.405,951 pour la même période de l'exercice 2019, se détaillant ainsi :

	du 01/10/2020	du 01/01/2020	du 01/10/2019	du 01/01/2019
	au 31/12/2020	au 31/12/2020	au 31/12/2019	au 31/12/2019
Intérêts des dépôts à vue	947 916,117	1 781 545,146	189 722,498	724 975,189
Intérêts des certificats de dépôts	-	624 981,355(*)	226 683,453	732 459,845
TOTAL	947 916,117	2 406 526,501	416 405,951	1 457 435,034

^(*) Ce montant a été retraité en tenant compte du reclassement d'un montant de D : 362.539,248 correspondant aux intérêts des prises en pension ayant été présentés au 30 septembre 2020 parmi les intérêts des certificats de dépôts.

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/10/2020 au 31/12/2020	du 01/01/2020 au 31/12/2020	du 01/10/2019 au 31/12/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
Intérêts des pensions livrées	217 537,348	580 076,596(*)	-	-
Total	217 537,348	580 076,596	-	-

^(*) Ce montant a été retraité en tenant compte du reclassement d'un montant de D : 362.539,248 correspondant aux intérêts des prises en pension ayant été présentés au 30 septembre 2020 parmi les intérêts des certificats de dépôts.

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2020 à D : 135.219,102 contre

D: 58.292,933 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2019 et se détaille ainsi :

	du 01/10/2020	du 01/01/2020	du 01/10/2019	du 01/01/2019
	au 31/12/2020	au 31/12/2020	au 31/12/2019	au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	135 219,102	363 464,101	58 292,933	224 253,597
Rémunération du dépositaire	-	10 000,000	-	10 000,000
TOTAL	135 219,102	373 464,101	58 292,933	234 253,597

Note 14: Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2020 à D : 45.456,259 contre

D: 21.843,538 pour la même période de l'exercice 2019, et se détaillent ainsi :

	du 01/10/2020	du 01/01/2020	du 01/10/2019	du 01/01/2019
	au 31/12/2020	au 31/12/2020	au 31/12/2019	au 31/12/2019
Redevance du CMF	27 043,057	72 690,644	11 658,242	44 849,235
Commissaire aux comptes	7 370,251	21 032,713	4 587,401	18 343,032
Rémunération Président du				
Conseil	1 058,821	4 235,292	1 058,823	4 235,292
Jetons de présence	1 795,076	7 200,000	1 814,802	7 200,000
TCL	7 445,727	17 518,359	1 734,086	6 525,115
Autres	743,327	2 085,870	990,184	2 314,574
TOTAL	45 456,259	124 762,878	21 843,538	83 467,248

Note 15 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de l'INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale à 0,2% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille (10.000) dinars.